



### MÉTROPOLE DE LA BIODIVERSITÉ

Le 18 novembre, la Métropole de Lyon a été désignée capitale 2019 de la biodiversité parmi 120 territoires en lice. L'Yzeron à Oullins comptait parmi les projets phares soumis au jury d'experts qui a considéré l'aménagement exemplaire. Une belle reconnaissance pour le SAGYRC et pour l'Yzeron!

### L'AGENCE DE L'EAU EN VISITE

Le 5 avril 2019, le Directeur de l'agence de l'eau et une vingtaine de collaborateurs sont venus découvrir les aménagements réalisés sur l'Yzeron et exprimer leur fierté d'avoir contribué à ces projets qui ont un effet très positif sur les milieux aquatiques.

### NETTOYAGE SCOLAIRE

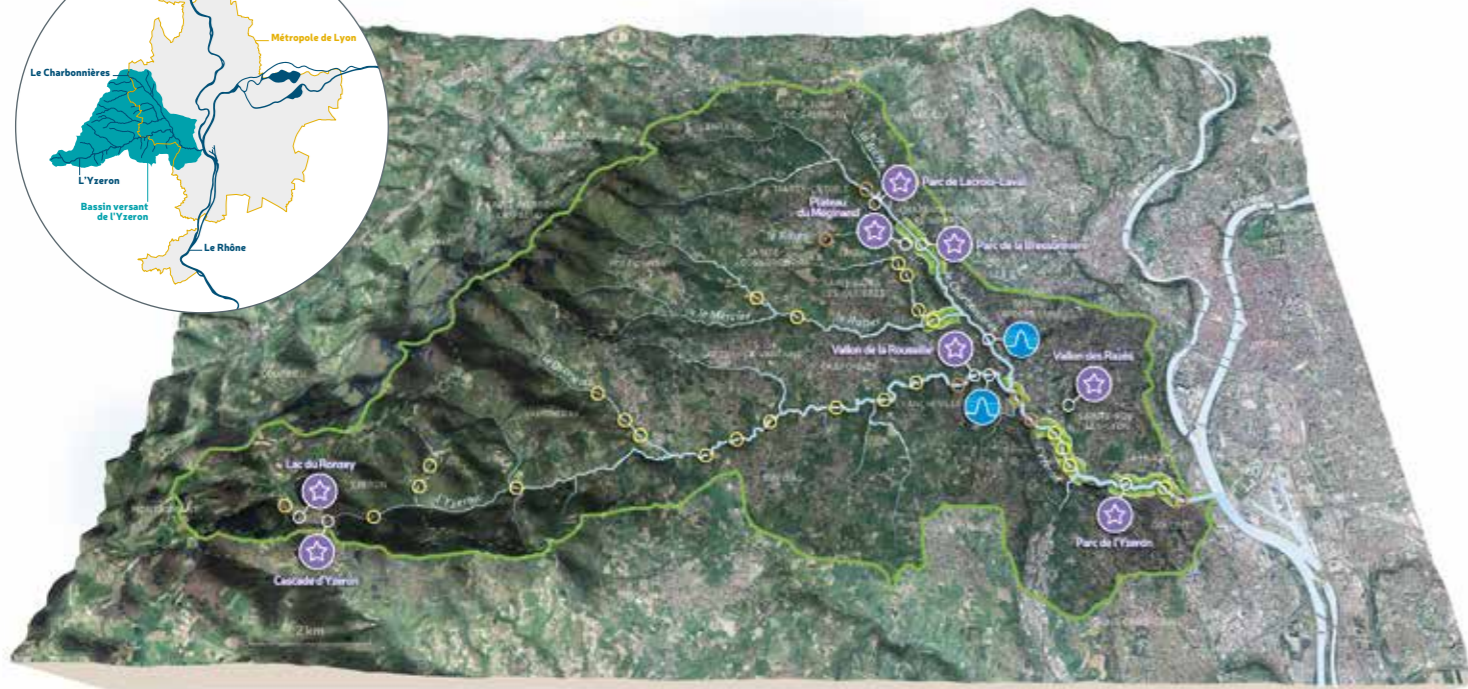
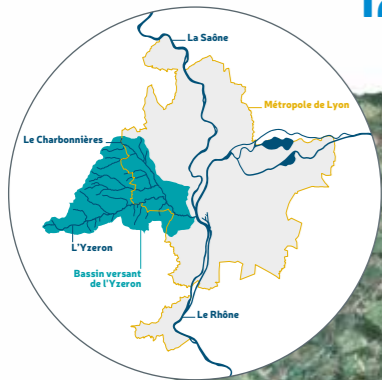
Début octobre 2019, les élèves de l'École du Bourg à Francheville ont assuré pendant une demi-journée, sous l'œil attentif des techniciens du Sagyrc, le nettoyage de la rivière. Une première, à renouveler!

### POSE RÉUSSIE

Dans la nuit du 28 novembre 2019, la nouvelle passerelle piétonne reliant le chemin de Montray à la RD342 à Sainte Foy-lès-Lyon a été posée. Longue de 17 m, elle a été transportée, déjà montée, par convoi exceptionnel et posée en un clin d'œil!

## LE BASSIN VERSANT

126 000 habitants 80% vivent en zone urbaine 144 km<sup>2</sup>



- Limites du bassin versant de l'Yzeron
- Obstacles à la remontée des poissons supprimés
- Retenues sèches protégeant jusqu'à la crue centennale (en projet)
- Aménagement des cours d'eau
- Seuils restant à aménager
- ☆ Site de loisir

## ÉDITO



# l'eau notre bien commun

C'est avec fierté et confiance que je clos ce mandat 2014-2020, durant lequel j'ai mobilisé toute mon énergie et mes convictions au service de notre bassin versant.

Fierté, car les engagements pris ont été tenus. Désormais, les riverains du Ratier et du Charbonnières en amont sont protégés d'une crue centennale, et ceux de l'Yzeron aval sont protégés d'une crue trentennale. Il reste à aménager le secteur de Francheville, mais le projet est engagé et devrait être réalisé sous deux ans. Les dossiers réglementaires pour la réalisation des retenues sèches, en capacité de protéger jusqu'à la crue centennale, sont pratiquement finalisés et la délibération de demande d'ouverture de l'enquête publique passée. Il appartiendra au nouvel exécutif de se positionner sur les suites à donner, dans un contexte de réchauffement climatique, accentuant le risque inondation et exigeant de fait de répondre aux enjeux de sécurité publique.

Fierté, car aujourd'hui la biodiversité a reconquis nos cours d'eau, dans nos villes, mais aussi dans les territoires plus ruraux de l'amont du bassin. Les aménagements de cours d'eau réalisés par le Sagyrc sont cités en exemple et régulièrement visités par les professionnels. Engagée en 2003, la restauration de la continuité écologique, presque entièrement rétablie sur l'ensemble du bassin, offre aux espèces, notamment piscicoles, une capacité de résilience accrue.

Fierté, car les défis de demain, nous les avons déjà pris à bras-le-corps, avec un Plan de Gestion de la Ressource en Eau, associant toutes les parties prenantes et posant les bases de nouveaux modes d'action, plus coordonnés, plus participatifs pour gérer ce bien commun précieux et vital qu'est l'eau.

Fort de ces acquis et de son expertise, le Sagyrc s'est engagé dans une nouvelle dynamique et se positionne désormais en animateur de la politique de l'eau à l'échelle du bassin versant avec des objectifs forts : encourager la culture du risque inondations, protéger et gérer la ressource, valoriser les milieux aquatiques, promouvoir de nouvelles techniques de gestion des eaux pluviales, éduquer et sensibiliser...

Je tiens à exprimer tous mes remerciements aux élus qui se sont mobilisés pour mener à bien les projets. Sans leur implication, le bilan ne serait pas aussi satisfaisant.

Enfin, j'ai, durant ce mandat, présidé le Sagyrc en lien étroit avec l'équipe opérationnelle. Leur engagement, leur expérience, leur professionnalisme ont été le socle d'une relation de confiance, gage d'une réelle efficacité. Je les en remercie très sincèrement individuellement et collectivement.

**Alain Badoil**  
Président du Sagyrc

2  
2018  
en images

4  
Se prémunir  
des crues  
de l'Yzeron

6  
Entretien  
des cours  
d'eau

8  
Valoriser  
les cours  
d'eau

10  
La vie  
du Syndicat

12  
Annexe  
financière

16  
Les acteurs  
du Sagyrc  
en 2019

sommaire



## Se prémunir des crues de l'Yzeron

L'ambitieux programme d'élargissement et de restauration des cours d'eau est désormais réalisé à 90% et garantit aux riverains un premier niveau de protection contre les crues et un cadre de vie embelli. Tous les secteurs aménagés restent néanmoins inondables au-delà d'une crue trentennale, exigeant de poursuivre information, sensibilisation et aménagements complémentaires.

Aménagement des berges de l'Yzeron à Sainte-Foy-lès-Lyon

Demain Beaunant, un quartier ouvert sur sa rivière



## Sainte-Foy-lès-Lyon : renaissance de la rivière

Entièrement terminé en mai 2020, avec très peu de retard malgré la crise sanitaire, le chantier du secteur Beaunant-RD 342 a battu son plein en 2019, avec les travaux de génie civil, la réalisation des cheminements piétons, l'aménagement du lit de la rivière et les plantations en berge. Désormais, entre le pont Rouge et le pont de Limburg, l'Yzeron, élargi et à l'allure beaucoup plus naturelle, s'écoule au milieu d'une longue trame verte et offre de beaux points de vue au fil du sentier qui le longe. Réalisé par la Métropole, l'aménagement en cours de la RD342 réduite à 2X1 voies, agrémentée de plantations et de voies cyclables viendra, dès 2022, conforter l'apaisement de ce secteur et embellir le cadre de vie.



### LES LITS DES COURS D'EAU

SUR TOUS LES SECTEURS AMÉNAGÉS, LES LITS DES COURS D'EAU ONT ÉTÉ TRAVAILLÉS POUR DIVERSIFIER LES VITESSES D'ÉCOULEMENT DES EAUX ET OFFRIR DES ESPACES REFUGES POUR LA FAUNE AQUATIQUE. EN BERGES DES TECHNIQUES DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE ONT ÉTÉ DÉPLOYÉES.



### UN GUIDE POUR LES ÉLUS CO-PRODUIT PAR LE SAGYRC

ÉDITÉ PAR L'ASTEE (ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT), CE GUIDE CO-ÉLABORÉ PAR DES MEMBRES DE SYNDICATS DE RIVIÈRE, DE BUREAUX D'ÉTUDES, D'ASSOCIATIONS ET DE SERVICES DE L'ÉTAT, PRÉSENTE 9 PROJETS DE RESTAURATION DE RIVIÈRE EN MILIEU URBAIN, DONT L'YZERON. IL EN VALORISE LES BÉNÉFICES MULTIPLES (ÉCOLOGIQUES, PAYSAGERS, PROTECTION CONTRE LES CRUES, SOCIAUX) ET VISE À INCITER LES ÉLUS À S'ENGAGER DANS DE TELS PROGRAMMES.

## Francheville : prêt pour les travaux d'aménagement

À Francheville, sur le secteur de Ruelle Mulet, le plus en amont avant les projets d'ouvrages écrêteurs, les travaux préparatoires se sont terminés à l'été 2019 (déviation et enfouissement des réseaux électriques, d'eau potable,...). Sans attendre la finalisation des procédures administratives permettant la maîtrise foncière complète des terrains, un accord a été négocié avec la commune : le gué qui accentue le risque inondations sera supprimé d'ici fin 2020 et la passerelle, appartenant à la Métropole de Lyon, démontée. La livraison complète est prévue pour 2022.



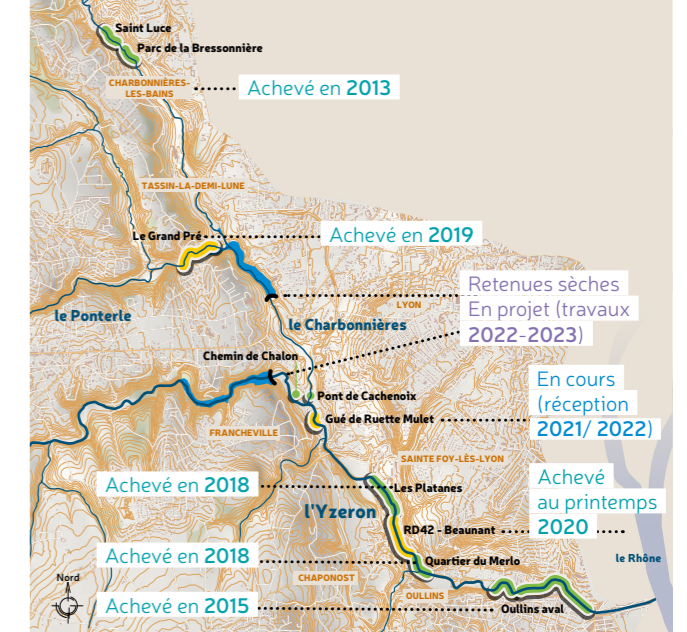
Déviation de réseaux à Francheville



Le Ratier aménagé à Tassin la Demi-Lune

## Tassin la Demi-Lune : protégée d'une crue centennale

Débutés en 2018, puis interrompus pour respecter la période de frai des poissons, les travaux réalisés sur le Ratier, en amont du Pont des Bruyères, se sont terminés fin 2019, avec les dernières plantations automnales. Sur 425 m le cours d'eau a été restauré et élargi au maximum, car ce secteur se situe en amont des projets d'ouvrages écrêteurs. Cet aménagement protège les riverains jusqu'à une crue centennale.



### LES AMÉNAGEMENTS DES COURS D'EAU EN ZONES URBAINES

4,5 km de linéaire aménagé sur 5 communes  
 22 M€ HT de travaux  
 125 propriétés riveraines concernées par les aménagements  
 290 arbres et 6940 arbustes plantés  
 34800 m<sup>3</sup> soit 62640 tonnes de terres infestées par la renouée, traitées et réutilisées

## Cultiver la culture du risque

Bien que mieux protégés, les secteurs aménagés restent inondables au-delà de la crue de dimensionnement des aménagements (trentennale ou centennale selon les secteurs). Le Sagyrc mène donc des actions de sensibilisation, sous différentes formes : dossiers individuels de vulnérabilité des riverains, diagnostics gratuits, panneaux d'information et repères de crues in situ. Fin 2019 - début 2020, une vingtaine d'échelles limnimétriques ont été posées en des points clefs. Ces échelles distinguent deux situations selon le niveau d'eau (vigilance et danger). Elles seront notamment utiles pour le réseau des Vigies chargé, lors d'une crue, de surveiller sa progression sur le terrain et de faire remonter les informations aux différents PC sécurité. En 2019, le réseau s'est réuni pour un exercice de simulation en salle qui a permis d'affiner les procédures en cas de crise.



Le réseau des vigies au travail



Les échelles limnimétriques



## Entretien les cours d'eau

Le Sagyrc a poursuivi en 2019 la mise en œuvre de son Plan de gestion du lit, des berges et des boisements des cours d'eau. Les interventions marquantes ont porté sur le rajeunissement de la ripisylve, le traitement de la renouée et la restauration de la continuité écologique du Ribes.

L'équipe d'entretien en actions



Pose de fascines de saules pour renforcer les berges de l'Yzeron à Brindas

### LES CHIFFRES CLEFS DE L'ENTRETIEN

**20** km de ripisylve entretenus  
**20** km de cours d'eau nettoyés (déchets et invasives)  
**3** km d'aménagements entretenus en zones urbaines  
**150** jours d'intervention  
**11** communes concernées  
**67 500** € de coût (dont 30% financés par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse)

### — Des boisements rajeunis

Les interventions en 2019 se sont concentrées sur le Ribes, le Mercadet, le Gour et le Ratier dont la vallée a été particulièrement affectée par les épisodes neigeux et tempêtes automnales, occasionnant la chute de nombreux arbres. Les campagnes d'abattages sélectifs et d'enlèvement d'embâcles ont néanmoins été stoppées par la crise sanitaire et reportées en partie à l'automne 2020 pour ne pas gêner la période de nidification des oiseaux. Le Sagyrc est également intervenu à Oullins et Brindas sur l'Yzeron pour réaliser des fascines de saules et protéger les berges de l'érosion.



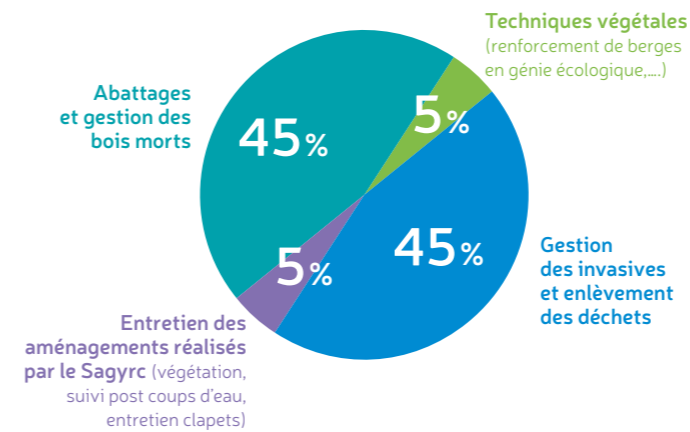
Enlèvement d'embâcles à Charbonnières-les-Bains



### UN NOUVEAU MARCHÉ AVEC RIE

Le marché relatif à l'entretien des berges et des cours d'eau a été remis en concurrence en 2019 et passé en début 2020. C'est à nouveau l'entreprise d'insertion RIE qui a été choisie. Disposant d'une bonne connaissance de la gestion des milieux aquatiques et de tarifs compétitifs, RIE est mandatée pour 4 ans, sur un marché à bons de commande de 214 K€ HT.

### RÉPARTITION DES CHANTIERS D'ENTRETIEN EN TEMPS D'INTERVENTION



À Tassin la Demi-Lune, la pêche de sauvetage réalisée avant les travaux a permis de recenser 140 truites sur moins de 200 m de cours d'eau!



La rampe en enrochement à 4% de pente a été réalisée en lieu et place d'une maison en ruine qui constituait un obstacle infranchissable pour la remontée des poissons

### — Les poissons remontent le Ribes

Le Ribes, affluent du Ratier, est un cours d'eau stratégique pour favoriser la remontée des truites fario vers les lieux de frai. Après avoir installé des pré-barrages et aménagé deux seuils à Marcy l'Étoile en 2018 et 2019, le Sagyrc a supprimé le dernier obstacle existant sur ce cours d'eau, en créant une rampe en enrochements à Tassin La Demi-Lune. Grâce à ces aménagements, conçus en régie par les techniciens du Sagyrc, le Ribes est désormais entièrement décloisonné.



Oullins : éradication de la renouée après 5 ans de banchage

### — Renouée : des résultats encourageants

Depuis plusieurs années, le Sagyrc expérimente différentes techniques de lutte contre la renouée du Japon : fauche répétitive, utilisation de plantes concurrentes, banchage, brûlage,... En 2019, l'enlèvement d'une bache à Oullins mise en place cinq ans auparavant a permis de constater que près de 100% de la Renouée était éradiquée. Sur les substrats minéraux (enrochements, perrés...), le brûlage régulier a fait aussi ses preuves avec des affaiblissements voire extinctions de foyers au bout d'une année. Cette technique exige néanmoins un suivi très régulier, les fauches et les brûlages devant être réalisés tous les 15 jours en période de pousse. L'impossibilité d'agir pendant le confinement au printemps 2020, en pleine période de croissance de la Renouée, a rendu bien plus difficile et chronophage la reprise de la lutte.



### UNE INNOVATION TESTÉE POUR ÉPURER L'EAU

SUR LE COURS D'EAU DU RATIER, À TASSIN LA DEMI-LUNE, L'IRSTEA\* ET LE SAGYRC ONT INSTALLÉ EN SEPTEMBRE DES « ÉPIS POREUX » QUI FACILITENT, LORS DES CRUES LIÉES À DE FORTES PLUIES, LA CRÉATION DE BANCS DE SABLE PERMETTANT DE FILTRER ET ÉPURER DE MANIÈRE NATURELLE LES EAUX POLLUÉES PAR LES DÉBORDEMENTS DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT. CETTE TECHNIQUE, ENCORE EXPÉRIMENTALE, POURRAIT ÊTRE GÉNÉRALISÉE SUR LE BASSIN VERSANT.

\*Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, devenu l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) en janvier 2020.



## Valoriser les cours d'eau

L'Yzeron, comme de nombreux bassins versants, subit des sécheresses importantes, répétées depuis 2015. La gestion de la ressource en eau est donc au cœur des enjeux de demain. Un défi qu'entend relever le Sagyrc, avec l'appui de tous ses partenaires, pour préserver les nombreux services assurés par les milieux aquatiques.



En 2019 on a comptabilisé 70 jours d'assecs sur l'Yzeron à Francheville entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 15 octobre, soit les 2/3 de la période.

### Assainissement et gestion des eaux pluviales : des avancées majeures

Ces compétences sont assurées par le SIAHVY en lien avec les communes sur l'amont du bassin versant, et la Métropole de Lyon sur l'aval. En 2019, le SIAHVY a voté son schéma directeur d'assainissement intercommunal, qui prévoit des actions fortes pour les milieux aquatiques : mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales, priorisation de l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, rénovation des réseaux, pour un montant de 15 M€HT. Côté Métropole de Lyon, le chantier de doublement du grand collecteur unitaire est au trois-quarts réalisé et la rénovation de l'ancien, très vétuste et poreux, va débuter. Le nouveau PLU-H impose également l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle pour toute construction nouvelle.



### JARDINONS écEAUnome!

UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION À L'ARROSAGE écEAUnome, CONÇUE PAR LE SAGYRC, A ÉTÉ DIFFUSÉE AU PRINTEMPS 2020 PAR LES COMMUNES VIA LEURS OUTILS DE COMMUNICATION PAPIER ET NUMÉRIQUE. UN PARTENARIAT QUE LE SAGYRC SOUHAITE AMPLIFIER POUR TOUCHER PLUS DIRECTEMENT LES HABITANTS DU BASSIN VERSANT ET RESSERRER LES LIENS AVEC LES DIRECTIONS DE COMMUNICATION DES COMMUNES.

### Des communes écEAUnommes

Avec l'appui du Sagyrc, les communes du bassin versant ont travaillé ensemble pour élaborer une charte des communes écEAUnommes en matière d'arrosage. Elle engage à réduire les prélèvements d'eau pour l'arrosage des espaces verts, développer le nombre de récupérateurs d'eau de pluie, privilégier des essences moins consommatrices d'eau, le travail des sols et les plantations en pleine terre. Fin 2019, 12 des 19 communes du bassin versant avaient délibéré en conseil municipal pour adhérer à cette charte et partager leurs progrès avec les autres signataires, et les adhésions se poursuivent sur 2020.

### Retenues collinaires : diagnostic finalisé

Après avoir identifié 20 retenues collinaires prioritaires jouant un rôle important dans la rétention des eaux du bassin versant, le Sagyrc a effectué un diagnostic précis de chaque site en 2019, avec l'aide d'un géologue et d'un hydraulicien. Le rapport sera présenté fin 2020 et permettra de débattre collégalement des modes opératoires et possibilités de financement selon la nature des travaux à mener, pour dériver les eaux en amont des retenues, tout en permettant leur remplissage hivernal, voire supprimer totalement ces dernières lorsqu'elles n'ont plus d'usage.



LE SEUIL DE LA ROUSSILLE



LE CONTOURNEMENT DU SEUIL POUR RESTAURER LA CONTINUITÉ

### Poissons : la voie est « presque » ouverte

Les deux derniers grands verrous au décloisonnement total des cours d'eau du bassin versant, les seuils de la Roussille et de Taffignon à Francheville, seront prochainement ouverts. Celui de la Roussille a été aménagé au printemps 2020, en trouvant une solution de contournement qui préserve ce seuil patrimonial. Les travaux du seuil de Taffignon ont également débuté courant 2020, et s'étaleront sur deux ans, car ils nécessitent le déplacement du collecteur unitaire qui le traverse. En 2022, les travaux en faveur de la continuité piscicole engagés en 2006, avec la suppression de près d'une trentaine de seuils, permettront aux espèces, notamment la truite fario, de remonter aisément tout à l'amont du bassin versant.



C'est l'accroissement de la biomasse\* de poissons entre 2006 et 2018 sur le bassin de l'Yzeron.

UN RÉSULTAT LIÉ NON SEULEMENT À L'AMÉNAGEMENT DES COURS D'EAU À L'AVAL MAIS AUSSI AUX SUPPRESSIONS D'OBSTACLES À LA REMONTÉE DES POISSONS. ON TROUVE DÉSORMAIS DES BLAGEONS, DES VAIRONS, DES TRUITES FARIO DANS L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT.

\* poids de poissons par mètre linéaire de cours d'eau  
Source : Fédération de pêche du Rhône

### Le plan de gestion de la ressource en eau en actions

Le Sagyrc a doté en 2018 le bassin versant d'un plan de gestion de la ressource en eau. Il priorise trois objectifs : la lutte contre les eaux claires parasites (ECP)\*, la réduction des prélèvements directs en rivière et dans les nappes souterraines, et de ceux liés aux retenues collinaires. Il prévoit un panel d'actions comme la rénovation des réseaux d'assainissement, l'installation de dérivations sur les retenues collinaires ou leur effacement, l'infiltration naturelle des eaux de pluies, et bien sûr l'adoption par tous de gestes permettant d'économiser l'eau. Toutes ces actions sont engagées et pilotées dans une gouvernance associant les acteurs concernés (agriculteurs, gestionnaires de réseaux, communes,...).

\*Eaux de pluie, de nappes ou de sources se retrouvant dans les réseaux d'assainissement



### L'EAU MANQUE À L'YZERON

Une étude menée en 2014 a conclu qu'il était nécessaire de réduire de 44% ces prélèvements à l'échelle du bassin versant afin de laisser aux cours d'eau leur débit minimum biologique, soit la quantité nécessaire pour assurer le maintien de la vie aquatique. Les principaux prélèvements sont les eaux claires parasites (liées aux mauvais branchements et à la vétusté des réseaux d'assainissement), les pompages domestiques (on estime à près de 2000 les forages privés sur le bassin versant) et les retenues collinaires qui stockent l'eau des versants et des rivières, souvent pour l'irrigation.



## « TOUS À LA RIVIÈRE » REPORTÉ

Le Sagyrc a préparé en 2019 l'organisation d'un événement « Tous à la rivière », prévu initialement le 28 juin 2020 sur les rives restaurées de l'Yzeron à Sainte Foy-les-Lyon. Mobilisant de nombreux partenaires, cet événement a été imaginé comme un rendez-vous convivial et festif, avec de nombreuses animations destinées aux petits comme aux grands, pour faire découvrir les enjeux de l'eau sur le bassin versant, mais aussi toutes les richesses de ce patrimoine commun. La crise sanitaire et les contraintes associées ont conduit à décider de reporter cet événement au printemps 2021.

Pêche au cas pratique organisée par l'ARRA<sup>2</sup> (Association rivières Rhône-Alpes Auvergne) sur le chantier de Sainte Foy-les-Lyon



## — Le Syndicat diffuse ses bonnes pratiques

Régulièrement sollicité pour partager son expertise, le Sagyrc est intervenu en 2019 dans plusieurs rencontres professionnelles : les Assises Nationales des Risques Naturels à Montpellier, où il a valorisé les solutions alliant restauration environnementale et protection contre les inondations, un forum interne de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse sur la question des procédures foncières, ainsi que plusieurs conférences à destination d'élus d'autres territoires (Toulon, Apt) en questionnement sur l'aménagement de leurs rivières.

## — Vers un SAGE

Fin 2019, le Sagyrc a décidé d'engager une étude de préfiguration d'un futur Schéma d'Aménagement et des Gestion des Eaux (SAGE), en co-maîtrise d'ouvrage avec le Smagga (bassin du Garon). Ce portage commun s'explique par la cohérence des problématiques sur les deux bassins, notamment la nécessité de maîtriser les impacts de l'urbanisation sur la ressource en eau et les milieux aquatiques, et de mieux gérer et anticiper collectivement les pénuries d'eau. L'étude, financée par l'Agence de l'eau, porte sur la définition du périmètre du futur SAGE, les enjeux du territoire et l'organisation de la gouvernance. L'évolution vers une gestion plus concertée, bénéficiant d'une portée juridique au travers d'un tel outil, constitue dans le contexte du réchauffement climatique une voie à travailler par les prochains élus des deux syndicats de rivière.

## — De nouvelles orientations pour la communication

En juin 2019, le Sagyrc a retenu, après mise en concurrence, le groupement Cinco - Marie Perin - Archicom - Géraldine Musnier pour l'accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie de communication pour 4 ans. Parmi les préconisations retenues, le Syndicat a décidé d'interrompre la diffusion toutes boîtes de son magazine annuel au profit d'une diffusion plus responsable et d'amplifier sa communication numérique (newsletters et réseaux sociaux). Le renforcement de la communication grand public est également au programme, avec un réinvestissement dans des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable, des événements grand public et des partenariats avec les collectivités membres.



### LE JOURNAL DU SAGYRC

DIFFUSÉ À 53000 EX, CE SUPPORT EST GÉNÉRATEUR DE COÛTS ET DE GASPILLAGE ÉLEVÉS. DÈS 2021, IL SERA ACCESSIBLE SUR LE SITE ET DIFFUSÉ EN PAPIER SUR DEMANDE ET DANS LES COMMUNES.



## La vie du Syndicat

Dernière année du mandat, 2019 a été marquée sur le plan institutionnel par la sécurisation des dispositifs en cours, l'engagement de nouvelles réflexions sur la gestion future du bassin versant et le renouvellement de la communication, laissant ainsi un cadre d'intervention structuré au nouvel exécutif.

- 4** réunions de bureau
- 5** comités syndicaux
- 3** commissions
- 1** comité des maires



Barrage de Francheville

### RETENUES SÈCHES : LE PROJET SUIT SON COURS

LE 12 FÉVRIER 2020, LORS DE SON DERNIER CONSEIL, LE SAGYRC A VOTÉ À LA TRÈS GRANDE MAJORITÉ LA DÉLIBÉRATION DE DEMANDE D'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LES DEUX PROJETS DE RETENUES SÈCHES SITUÉES À FRANCHEVILLE ET TASSIN LA DEMI-LUNE. LES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES SONT EN VOIE DE FINALISATION ET PRÊTS À ÊTRE TRANSMIS À LA PRÉFECTURE POUR INSTRUCTION DÉBUT 2021.

### IMMERSION EN CRUE CENTENNALE

EN PARALLÈLE DE LA FINALISATION DES DOSSIERS RÉGLEMENTAIRES DES OUVRAGES ÉCRÉTEURS, LE SAGYRC A ENGAGÉ DÉBUT 2020 LA RÉALISATION D'UNE SIMULATION EN RÉALITÉ VIRTUELLE PERMETTANT DE VISUALISER L'IMPACT D'UNE CRUE CENTENNALE EN TROIS POINTS DE L'AVAL DU BASSIN. RÉALISÉ À PARTIR DES MODÈLES HYDRAULIQUES, CET OUTIL D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION SERA DISPONIBLE À L'AUTOMNE.



## — Le PAPI prolongé

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondation (PAPI) de l'Yzeron a été labellisé le 19 décembre 2013 par l'État pour une période prévisionnelle de 6 ans. Il a pour finalité d'assurer la conduite d'une stratégie garantissant la bonne gestion du risque et une protection centennale. Arrivé à échéance mi-décembre 2019, l'État et le Sagyrc ont validé sa prolongation dans le cadre d'un avenant de 4 ans, pour finaliser la stratégie de protection et, en particulier, les deux projets de retenues sèches sur l'Yzeron et le Charbonnières, financés à hauteur de 50% par l'État. Cet avenant s'accompagne du maintien d'un poste de chargé de mission, dédié à l'animation du PAPI.



### L'ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE DU SYNDICAL

**Stéphane Guérin**  
Directeur

#### Pôle technique

**Vincent Pasquier**  
Ingénieur hydraulique environnement  
Conduite d'opérations d'aménagements hydrauliques de protection contre les inondations et de restauration des milieux aquatiques.

**Cyril Laplace**  
Technicien hydraulique cartographe  
Conduite d'opérations d'aménagements hydrauliques de protection contre les inondations et de restauration des milieux aquatiques.

**Luc Edern Lecoœur**  
Technicien de rivière  
Définition et mise en œuvre du plan de gestion et d'entretien du lit, des berges et des boisements des cours d'eau.

**Thibault Hours**  
Ingénieur Gestion des risques  
Animation et mise en œuvre des actions préventives du Programme d'actions de prévention des inondations.

**Claire Marcel**  
Ingénieure environnement  
Animation et mise en œuvre du Plan de gestion de la ressource en eau (amélioration des débits d'étiage des cours d'eau en période critique).  
Pôle administratif.

**Marine Granger Houssart**  
Responsable Administration et Finances  
Gestion du Conseil et du Bureau syndical. Gestion financière de la structure et soutien administratif et juridique à la direction technique.

**Régine Blanc**  
Assistante administrative  
Gestion des Ressources Humaines.

# Annexe financière

## CHIFFRES CLÉS 2019

**625 953 €**  
de dépenses de fonctionnement

**7 546 016 €**  
de dépenses d'investissement



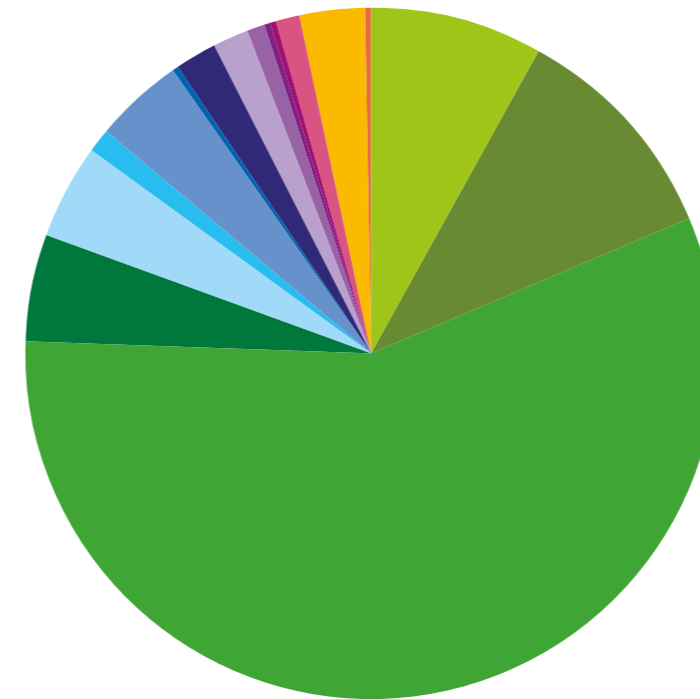
Gérer et valoriser nos cours d'eau

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	625 953 €	1 111 575 €	7 546 016 €	5 962 862 €
Résultat de l'année 2019		485 622 €	1 583 154 €	
Résultat antérieur reporté		588 912 €		2 440 639 €
Résultat cumulé		1 074 534 €		857 485 €

## Le fonctionnement du SagyrC en 2019

La section de fonctionnement présente un excédent de 1 074 534 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



### DÉPENSES

#### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2019 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **625 953 €**

#### FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

**505 957 €**

- Charges générales de fonctionnement : 52 056 €
- Brigade de rivière : 65 475 €
- Personnel : 355 978 €
- Indemnités des élus : 32 448 €

#### ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

**99 232 €**

- Communication générale : 26 627 €
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : 7 821 €
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liées à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : 25 943 €
- Annonces et insertion : 1 620 €
- Expertise naturaliste : 11 962 €
- Pêches de sauvetage liées aux aménagements de protections contre les inondations et suivi de pluies et débits : 10 400 €
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : 5 367 €
- Taxes foncières liées aux parcelles : 2 265 €
- Frais divers (affranchissement, réception) : 1 227 €
- Animation d'actions éducatives à l'environnement : 6 000 €

#### FRAIS FINANCIERS

Remboursement intérêts prêt relais

**19 384 €**

En 2019, aucun prêt sur le long terme n'a été contracté. Le SAGYRC ayant eu les retours de subventions nécessaires pour couvrir les dépenses d'investissement 2019, n'a finalement pas eu besoin de solliciter de nouvel emprunt ou de ligne de trésorerie.

#### IMMOBILISATION

**1 380 €**

### RECETTES

#### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2019 pour les opérations de fonctionnement s'élève à **1 111 575 €**

#### CONTRIBUTIONS

**946 649 €**

L'intégralité des contributions a été encaissée.

- Contribution des communes Mensualisés (intégrant 298 € de rôle supplémentaire) : 44 191 €
- Contribution des communes qui budgétisent Annuelle : 12 877 €
- Contribution des intercommunalités Annuelle : 889 581 €

#### SUBVENTIONS

**157 140 €**

Actions communication, brigade de rivière et postes

- Agence de l'eau : 101 185 €
- PAPI : 55 955 €
- Région : 0 €

#### PRODUITS EXCEPTIONNELS

**4 416 €**

Remboursements de trop-perçu (assurances, congé maternité,...).

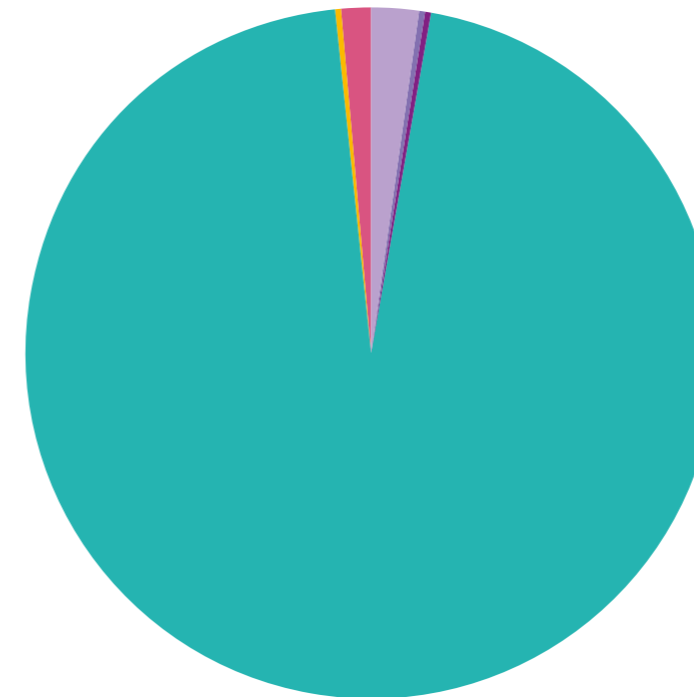
#### AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS

**3 370 €**

Remboursement de trop-perçu dans le cadre de la facturation et du fonds de compensation.

# L'investissement en 2019

Le résultat d'investissement de l'exercice 2019 présente un excédent de 857 484 € après prise en compte du résultat antérieur.



## DÉPENSES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses 2019 pour les opérations d'investissement s'élève à **7 546 016 €**

#### OPÉRATIONS TECHNIQUES

**123 262 €**

- Aménagements piscicoles de seuils en rivières : **104 402 €**  
Seuil sur le Ribes et étude maîtrise d'œuvre seuil Taffignon.
- Restauration et aménagements de berges : **0 €**
- Entretien de la végétation rivulaire : **18 617 €**  
Travaux forestiers et de débardage en complément des actions de fonctionnement.
- Observatoire du fonctionnement du bassin versant : **243 €**  
Achat de matériel d'analyse.

#### Aménagements de protection contre les inondations

**7 354 131 €**

Dont 5 330 595 € d'acquisitions et 115 266 € d'études. L'année 2019 a été marquée par la poursuite des travaux principalement de génie civil sur les berges de Ste Foy (RD 42) et de Tassin la demi-Lune.

#### OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

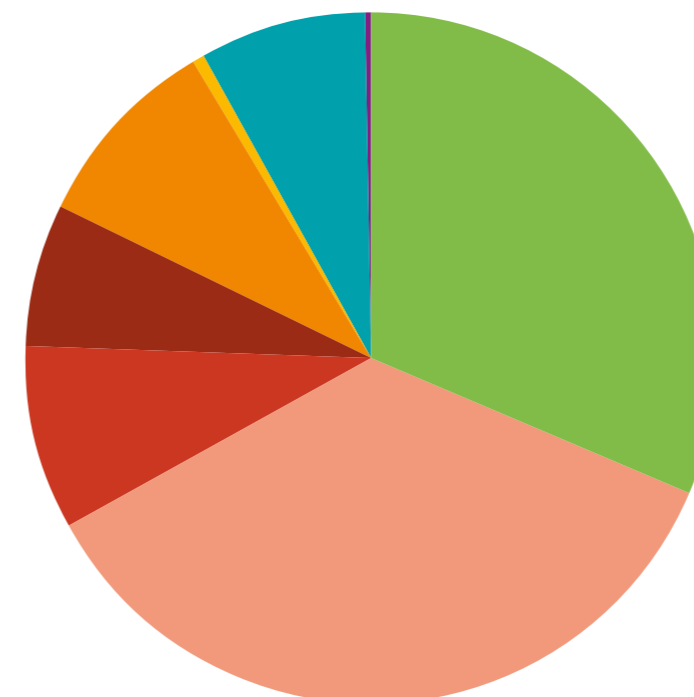
**7 948 €**

Achat d'équipement pour les locaux du SAGYRC (renouvellement d'ordinateurs et logiciel informatique).

#### FRAIS FINANCIERS

Emprunts

**60 675 €**



## RECETTES

### PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes 2019 pour les opérations d'investissement s'élève à **5 962 862 €**

#### EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT

**1 785 183 €**

#### SUBVENTIONS

**3 724 077 €**

Subventions liées aux aménagements de protection contre les inondations

- PAPI (État) : 2 014 301 €
- Agence de l'eau : 662 672 €
- Métropole de Lyon : 500 000 €
- Département : 526 840 €

Subventions liées aux aménagements piscicoles de seuils en rivières

- Agence de l'eau : 20 264 €

#### FCTVA

**452 222 €**

#### VENTE TERRAIN NU

**1 380 €**

## PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES

### INTERCOMMUNALITÉS - MÉTROPOLE DE LYON

	Participation 2019
MÉTROPOLE DE LYON	817 789 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS	56 003 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON	10 127 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBESLE	5 481 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS	181 €

**TOTAL 889 581 €**

### COMMUNES

Population sur le bassin versant

Participation 2019

Commune	Population sur le bassin versant	Participation 2019
BRINDAS	4 753	2 157 €
CHAPONOST	3 889	1 764 €
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	4 340	1 952 €
CRAPONNE	11 362	5 111 €
DARDILLY	1 509	679 €
FRANCHEVILLE	14 578	6 613 €
GREZIEU LA VARENNE	5 741	2 604 €
LA TOUR DE SALVAGNY	2 962	1 332 €
LENTILLY	2 105	955 €
MARCY L'ÉTOILE	3 796	1 722 €
CCMDL (MONTROMANT)*	59	0 €
OULLINS	19 534	8 861 €
POLLIGNAY	2 561	1 162 €
SAINTE CONSORCE	2 021	909 €
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 965	2 252 €
SAINTE FOY-LÈS-LYON	19 028	8 631 €
TASSIN LA DEMI-LUNE	16 471	7 471 €
VAUGNERAY	5 687	2 558 €
YZERON	744	335 €

**TOTAL 126 105 57 068 €**

\* Comptabilisé dans la partie intercommunalité de la CCMDL



— **Le Conseil syndical** est composé de 38 délégués et autant de suppléants (*en italique ci-dessous*), choisis par leur collectivité d'appartenance pour la représenter au Sagyrc.

## Métropole de Lyon

Roland BERNARD  
Pascal CHARMOT  
Jean Paul COLIN  
Gilbert-Luc DEVINAZ  
Alain GALLIANO  
Michel LE FAOU  
Joël PIEGAY  
Clotilde POUZERGUE  
Michel RANTONNET  
Véronique SARSELLI  
*Lucien BARGE*  
*François-Noël BUFFET*  
*Alice DE MAILLARD*  
*Pierre DIAMANTIDIS*  
*Gérald EYMAR*  
*Agnès GARDON-CHEMAIN*  
*Bernard GILLET*  
*Bernard MORETTON*  
*Gilles PILLON*  
*Michèle VULLIEN*

## Communauté de communes de vallons du Lyonnais

Alain BADOIL  
Danielle GEREZ  
Laurence JASSERAND  
Daniel MALOSSE  
Mario SCARNA  
Jean-Marc THIMONIER  
*Gaëlle BARRON FERRY*  
*Elisabeth DURAND*  
*Anne LANSON PEYRE de FABREGUES*  
*Bernard ROMIER*  
*Christine ROUX*  
*Christian RULLIAT*

## Communauté de communes de la Vallée du Garon

Jean-François PERRAUD  
Damien COMBET

## Communauté de communes du Pays de l'Arbresle

François-Xavier HOSTIN  
Nicole PAPOT

## Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Christian ROZET  
Romain LOYER

## Brindas

Anne CHANTRAINE  
Gérard BICHONNIER

## Chaponost

Jérôme CROZET  
Étienne CHATELUS

## Charbonnières-les-Bains

Mariane PLOCKYN  
Jean-Luc JACOB

## Craponne

Estelle DAUFFER  
Sandrine CHADIER

## Dardilly

Jean-Yves DELOSTE  
Pascal CHARLET

## Francheville

Gilles DASSONVILLE  
Claude GOURRIER

## Grézieu-la-Varenne

Éric PRADAT  
Laurence MEUNIER

## La-Tour-de-Salvagny

Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE  
Bernard PONCET

## Lentilly

Jean-Pierre DELORME  
Bénédicte GACON

## Marcy l'Étoile

Luc SEGUIN  
Patrick SPINAZZE

## CCMDL (Montromant)

Christian ROZET  
Romain LOYER

## Oullins

Louis PROTON  
Frédéric HYVERNAT

## Pollionnay

Jean DURRANT  
Jean-Michel MORELLON

## Saint-Genis-les-Ollières

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF  
Pascale MONAT

## Sainte-Consorte

Emmanuel PEDRO  
Bertrand GAULE

## Sainte-Foy-lès-Lyon

Gérard PATTEIN  
Robert DUMOND

## Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ  
Régis LABAUNE

## Vaugneray

Safi BOUKACEM  
Gerbert RAMBAUD

## Yzeron

Guy LHOPITAL  
Fabrice FOURDIN

## Le bureau

### Alain BADOIL

Président, Maire d'Yzeron

### Jean Paul COLIN

1<sup>er</sup> vice-président en charge des Relations avec les partenaires institutionnels et financiers, barrages écrêteurs de crues et aménagement des sites. Maire d'Albigny, 14<sup>e</sup> vice-président de la Métropole de Lyon « eau et assainissement »

### Alain GALLIANO

2<sup>e</sup> vice-président en charge de l'aménagement et du suivi des milieux aquatiques. Maire de Craponne, 12<sup>e</sup> vice-président de la Métropole de Lyon « relations internationales et attractivité »

### Véronique SARSELLI

3<sup>e</sup> vice-présidente en charge de l'élargissement et de la restauration des cours d'eau en zones urbaines pour la protection contre les inondations. Maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, Conseillère de la Métropole de Lyon

### Louis PROTON

4<sup>e</sup> vice-président en charge des relations avec les collectivités, les riverains et les usagers. 4<sup>e</sup> adjoint à la mairie d'Oullins

### Safi BOUKACEM

5<sup>e</sup> vice-président en charge de la gestion et de la protection de la ressource en eau. Président du SIAHVY, Conseiller municipal à la mairie de Vaugneray

### Claire SCHUTZ

membre du bureau. 5<sup>e</sup> adjointe à la mairie de Tassin la Demi-Lune

### Gilles DASSONVILLE

membre du bureau. 6<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Francheville

### François-Xavier HOSTIN

membre du bureau. 3<sup>e</sup> adjoint à la mairie de Lentilly